

# Un fonds de littératures étrangères en version originale à l'Alcazar

**B**ibliothèque municipale à vocation régionale, l'Alcazar, qui a ouvert ses portes en mars 2004, est la bibliothèque centrale à la tête du réseau marseillais de lecture publique : la vocation encyclopédique des collections de cette bibliothèque est donc clairement affirmée, et ses fonds en langues étrangères s'inscrivent pleinement dans cette mission, tant par le choix des langues que par la politique d'acquisition et de constitution du fonds. La bibliothèque étant située à Belsunce, c'est-à-dire dans un quartier populaire, très actif sur le plan économique et dont la population est largement issue de l'immigration d'Afrique du Nord (et, plus récemment, chinoise), elle fonctionne également comme un équipement de proximité : elle est la bibliothèque du quartier Belsunce et plus largement du centre ville de Marseille<sup>1</sup>.

**Anne-Catherine  
Fritzinger**

BMVR L'Alcazar  
acfritzinger@mairie-marseille.fr

Cet article abordera principalement la question du fonds en langues étrangères constitué au sein du département Langues et Littératures de l'Alcazar (il s'agit de collections pour adultes). Il est cependant important de rappeler que d'autres services ou départements proposent des fonds en langues étrangères :

- le département Jeunesse et les sections jeunesse de l'ensemble du réseau totalisent un fonds d'albums et de livres pour enfants d'environ 3 000 volumes ;
- les sections adultes des bibliothèques du réseau, notamment la bibliothèque de Bonneveine (quartiers Sud) et celle du Merlan (quartiers Nord) proposent près de 5 000 documents (répartis sur le réseau, hors Alcazar) ;

- le « Kiosque » présente un choix d'une cinquantaine de quotidiens ou hebdomadaires en langues étrangères, privilégiant les langues du pourtour méditerranéen ;

- enfin, le département Langues et Littératures, outre le fonds en langues étrangères, a développé une offre importante de méthodes d'apprentissage des langues.

## Le choix des langues

Au moment de la constitution des collections en vue de l'ouverture de l'Alcazar, il a été décidé de proposer un fonds de textes littéraires dans six langues étrangères : l'arabe, l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol et, plus récemment, le portugais.

La nécessité de créer un fonds en langue arabe s'est d'emblée imposée compte tenu de la présence à

1. Voir : Elsa Zotian, « Modes d'usages et d'appropriation : l'exemple des enfants de Belsunce à la bibliothèque de l'Alcazar », *BBF*, 2006, n° 6, p. 68-74.

## UN FONDS DE LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES EN VERSION ORIGINALE À L'ALCAZAR

Titulaire d'un DEA de philosophie, d'une licence d'histoire de l'art et du DCB, **Anne-Catherine Fritzinger** est responsable du département Langues et Littératures et du service Lire autrement (publics handicapés) à la bibliothèque l'Alcazar à Marseille.

Marseille d'une importante communauté arabophone; en revanche, nous avons délibérément souhaité, dans un premier temps, limiter le nombre de langues proposées. Il ne s'agissait évidemment pas de sous-estimer ou négliger la demande de livres en russe, chinois, arménien ou turc par exemple, mais avant tout de se donner les moyens d'offrir, dans chacune des langues retenues, des fonds cohérents et construits. Il fallait privilégier l'équilibre des collections et acquérir un nombre suffisamment important de volumes dans chaque langue, plutôt que de se laisser aller à un saupoudrage qui proposerait quelques titres dans de nombreuses langues...

Dans le contexte de la départementalisation des collections à l'Alcazar, les fonds en langues étrangères du département Langues et Littératures ne concernent que les textes littéraires. Et, plutôt que de parler de langues étrangères, il conviendrait de parler de *langues originales*: contrairement à ce qui est quelquefois pratiqué, lorsque des fonds de ce genre offrent par exemple un choix de classiques français traduits, le département Langues et Littérature propose des textes en langues étrangères uniquement dans leur version originale.

Quant au contenu des fonds dans chacune des langues retenues, il s'articule autour de quatre types d'acquisitions:

- les auteurs et textes classiques, jalons de l'histoire littéraire de cette langue, l'accent étant largement porté sur les auteurs du XX<sup>e</sup> siècle;
- et tout particulièrement sur les auteurs vivants, afin d'avoir une offre en phase avec l'actualité littéraire du pays et l'actualité éditoriale française, en nous appuyant sur des éditeurs qui sont de véritables passeurs de ces littératures étrangères contemporaines;

- afin de toucher un lectorat plus large que le public étudiant la langue, l'accent est mis sur la littérature de genre: romans policiers, littératures fantastique et de science-fiction, la production en langue originale faisant écho à l'importance accordée à ces genres littéraires (plébiscités par le public) dans le fonds en langue française;

- enfin, l'Alcazar a fait le choix de présenter côte à côte les textes en version originale et les livres bilingues.

L'ensemble des livres dans les six langues retenues (qu'ils soient unilingues ou bilingues) sont classés par langue indépendamment du corpus des textes littéraires en français (qu'il s'agisse de la littérature d'expression française ou traduite en français). L'espace dans lequel ils sont déployés jouxte le pôle « Langues et Langage », où se trouvent notamment toutes les méthodes d'apprentissage des langues<sup>2</sup>.

### Contraintes liées à l'acquisition des documents en langues étrangères

La première contrainte dans l'acquisition de documents en langues étrangères consiste à trouver un fournisseur en mesure de répondre aux exigences de la bibliothèque relatives à la constitution du fonds.

Cette contrainte est aggravée lorsqu'il devient nécessaire de recourir à la procédure des marchés. Outre les aléas liés au choix des fournisseurs, il n'est matériellement pas possible d'envisager un marché distinct pour chaque langue, ce qui serait pourtant le meilleur moyen de s'assurer les services de libraires ayant des compétences pointues dans leur domaine. Ainsi, à Marseille, nous n'avons pu mettre en place que deux marchés:

2. Quant aux livres bilingues dans des langues autres que les six qui ont été retenues, ils sont classés dans le corpus général des textes littéraires.

l'un pour la langue arabe, l'autre pour les langues « occidentales ».

La seconde difficulté concerne les outils de sélection et d'acquisition des documents, très différents de ceux que le bibliothécaire a l'habitude d'utiliser pour les documents en français. Ces outils, souvent un peu trop rudimentaires, sont de surcroît assez éparpillés et très inégaux selon les langues concernées. Or, dans le cas de la constitution d'un fonds, la sélection étant beaucoup plus stricte, les critères de choix se doivent d'être d'autant plus affirmés et définis. Outre les bibliographies existantes, les acquéreurs se sont beaucoup appuyés sur les revues littéraires étrangères présentes dans les collections du département Langues et Littératures et sur les suppléments littéraires des grands quotidiens étrangers.

### Traitement bibliographique des documents

Si l'acquisition des documents est un travail laborieux, leur traitement, c'est-à-dire le catalogage informatisé de chacun d'eux, est sans doute l'opération la plus longue et requiert un personnel qualifié, notamment d'un point de vue linguistique. En effet, de même que l'on ne peut envisager la constitution d'un fonds en langues étrangères uniquement à partir de dons éparpillés, vieillis, de même le fonds ne peut exister comme tel qu'à partir du moment où, catalogué, il devient disponible pour le public.

Quelle que soit la langue concernée, le traitement d'un document dans une langue étrangère requiert un catalogage intégral: d'où un ralentissement notable du circuit de ce type de document par rapport aux acquisitions courantes en langue française, dont les notices sont dérivées de bases bibliographiques. Cette lenteur est évidemment accentuée dans le cas de documents acquis dans une langue exigeant un travail de translittération. Ainsi, dans le cas de l'arabe, on peut estimer le temps

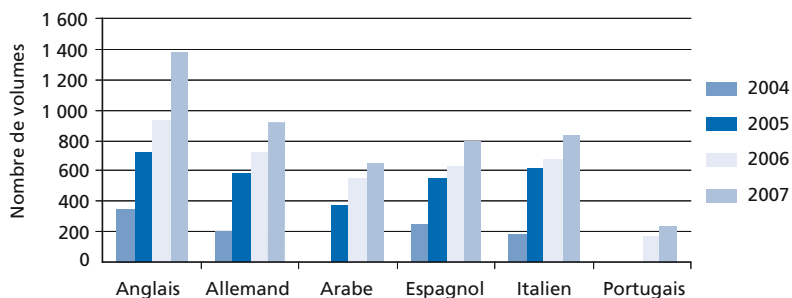
moyen de traitement d'un document à vingt minutes au minimum: encore avons-nous la chance, à l'Alcazar, de disposer d'un assistant de conservation arabophone maîtrisant les normes de catalogage. À cela s'ajoute, notamment dans le cas des langues écrites dans des alphabets autres que l'alphabet latin, le soin qu'il faut apporter aux notices d'autorité, en particulier aux vedettes auteurs, qu'il convient d'identifier avec rigueur, voire de créer.

Ces aspects ne sont pas à négliger lorsqu'une bibliothèque se lance dans la constitution d'un fonds en langues étrangères: la lenteur du traitement bibliographique de ces documents et les difficultés que l'on peut rencontrer dans leur acquisition (ce qui, dans les deux cas, suppose un traitement différencié de la masse des documents acquis en français) sont autant d'obstacles soit à la constitution d'un tel fonds, soit au suivi régulier et sur le long terme d'une semblable entreprise. Sans oublier le fait que la spécificité des compétences requises dans ce domaine a pour corollaire que, bien souvent, le suivi d'un tel fonds repose sur un ou deux bibliothécaires, d'où le risque d'abandon en cas de départ du professionnel en question.

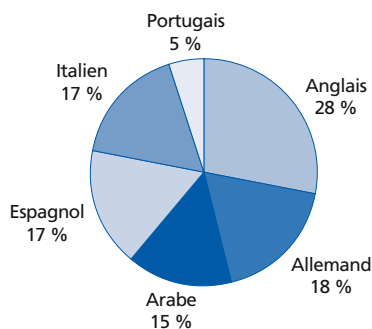
### Développement, accroissement et utilisation du fonds de l'Alcazar

Compte tenu des délais d'acquisition et de traitement des documents, la constitution d'un fonds en langues étrangères ne peut donc être envisagée sur le court terme. Ainsi, à l'Alcazar, des efforts importants en termes budgétaires, la motivation d'une équipe qui a su y consacrer une part importante du temps dédié aux acquisitions, et l'implication du service de traitement des documents ont permis de passer, en à peine plus de deux ans, d'un fonds de quelques dizaines de documents à près de 5 000 livres (cf. graphique 1).

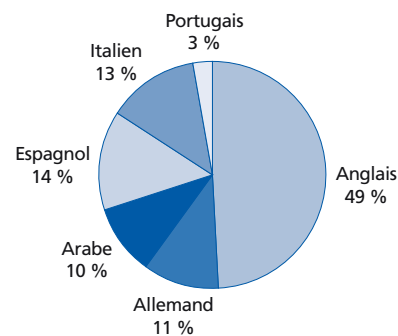
Graphique 1. Accroissement du fonds par langue et par année



Graphique 2. Répartition du volume d'ouvrages par langue (état des collections de janvier 2007)



Graphique 3. Pourcentage des prêts par langue (chiffres 2006)



Pendant les cinq années à venir, il est prévu de poursuivre le développement de ces collections à raison d'un accroissement minimal de 500 à 600 documents par an. Un tel taux d'accroissement, assez réaliste du point de vue d'un traitement fluide de ces documents au fur et à mesure de leur acquisition, devrait permettre, d'ici quelques années, d'offrir des fonds équilibrés, cohérents et suffisamment représentatifs des littératures concernées par chacune des langues.

La ventilation par langues du volume et du prêt des collections, présentée dans les graphiques 2 et 3, appelle quelques remarques:

- la forte proportion de livres en anglais se justifie par l'usage intensif de ce fonds;
- la faiblesse du fonds en portugais s'explique par sa constitution tardive

(plus d'un an après l'ouverture de l'Alcazar);

- les fonds en espagnol, italien, allemand et arabe<sup>3</sup> sont assez similaires tant du point de vue du volume du fonds que de leur utilisation par le public.

Alors que le taux de rotation moyen des collections du département Langues et Littératures (80 000 documents en libre accès) est de 2,95, celui des livres en langues étrangères varie de 4 (anglais) à 0,8 (portugais); les collections les plus équilibrées du fonds (italien, arabe, espagnol) présentent un taux de rotation s'échelonnant de 1,5 à 2.

3. Le fonds en langue arabe a été constitué *ex nihilo* au moment de la préparation des collections de l'Alcazar (alors que l'ancienne bibliothèque Saint-Charles proposait déjà quelques documents dans les autres langues).

## UN FONDS DE LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES EN VERSION ORIGINALE À L'ALCAZAR

Si la demande du public s'est d'emblée révélée très pressante pour l'apprentissage des langues étrangères et du français, la fréquentation du fonds en langues étrangères (bénéficiant pourtant de la proximité de ces collections dans leur mise en espace) n'a pas eu, dans un premier temps, le succès escompté. À l'exception cependant du fonds en langue arabe, qui a rapidement su trouver son public, le bouche à oreille ayant produit ses effets dès l'ouverture de l'Alcazar. Peut-être serait-il plus exact de dire que ce fonds a tout de suite su toucher le public du quartier; le public élargi (tant en termes géographique que d'usage de ce fonds ou d'appartenance socioculturelle) n'a pris connaissance de la disponibilité de livres en langue arabe que de manière très progressive.

Certaines anecdotes, qui se sont répétées dans les mois qui ont suivi l'ouverture, sont d'ailleurs symptomatiques de la manière dont ce public s'est approprié ce fonds: à plusieurs reprises, des usagers de ce fonds nous ont demandé s'il était possible d'acheter ces livres à la bibliothèque. Elles révèlent le fait que « l'annonce » d'un fonds de livres en langue arabe à l'Alcazar a permis de faire venir à la bibliothèque des usagers qui, manifestement, n'avaient jamais fréquenté une bibliothèque et en ignoraient le fonctionnement, mais trahissent également le caractère quasiment exceptionnel de cette forme de valorisation d'une littérature et d'une culture<sup>4</sup>.

Une enquête sur les publics utilisateurs des fonds en langues étrangères est en train de se mettre en place à l'Alcazar. Elle devrait nous en appren-

dre beaucoup plus sur la sociologie des publics emprunteurs de ce fonds, leurs motivations et leurs attentes.

### Mise en valeur des fonds en langues étrangères

À partir d'octobre 2005, un cycle de rencontres littéraires a été organisé, afin d'accompagner le développement de ce fonds en langues étrangères. Ce cycle, intitulé « Littératures en VO », propose des rencontres avec des écrivains étrangers<sup>5</sup>, quelquefois en présence de leur traducteur, des lectures bilingues, etc. Il est l'occasion de rappeler systématiquement au public la présence du fonds en langues originales et d'acquiescer les textes des auteurs invités en version originale.

Ces manifestations ont également permis la mise en place de partenariats ponctuels et un travail de collaboration avec des centres culturels étrangers, les institutions et des associations culturelles promouvant les langues, littératures et cultures étrangères, tels le Centre culturel italien de Marseille, particulièrement dynamique, ou certains consulats qui se sont impliqués dans la venue d'auteurs à l'Alcazar (notamment les consulats du Portugal, de Grèce, de Suisse).

Ces partenariats sont d'autant plus importants qu'ils permettent de travailler avec des institutions qui sont quelquefois des centres de ressources (bibliothèques des centres culturels étrangers par exemple, qu'il importe de pouvoir repérer clairement afin, éventuellement, d'articuler l'offre de l'Alcazar à ce qui existe déjà à Marseille) et ont en général une visibilité importante auprès d'un public quelquefois éloigné de la bibliothèque, voire du monde du livre. Elles peuvent de ce fait constituer un relais ef-

ficace afin de sensibiliser ces publics à la présence à l'Alcazar de fonds en langues étrangères.

La coopération, notamment avec les consulats étrangers, a également porté sur la constitution des fonds. Ainsi, le don de livres de l'Institut Camões, obtenu par le biais du consulat du Portugal, a été à l'origine de la constitution du fonds en langue portugaise. La collection de la *Library of America* offerte par le consulat américain a permis de compléter les fonds en langue anglaise avec les éditions de référence des textes classiques de la littérature américaine. Enfin, le Centre franco-allemand de Provence a, bien avant l'ouverture de l'Alcazar, aidé à la constitution d'un fonds en langue allemande, d'autant plus souhaitable que l'Institut Goethe de Marseille avait fermé ses portes.

Quant au travail de communication sur les fonds en langues étrangères, l'Alcazar envisage aujourd'hui d'éditer une plaquette de présentation des collections de la bibliothèque dans les six langues présentes dans le fonds. On pourrait bien sûr regretter que cela n'ait pas été réalisé dès l'ouverture de la bibliothèque. Cette plaquette présentera le fonctionnement et l'organisation générale de la bibliothèque, ainsi que ses fonds en langues étrangères.

En effet, la mise en valeur des fonds en langues étrangères s'inscrit nécessairement dans ce double objectif: d'une part, informer le public de la présence de ces fonds à l'Alcazar et l'encourager à utiliser les collections centrées sur l'apprentissage des langues et la découverte des littératures étrangères en langue originale; d'autre part, exploiter l'atout que sont de telles collections et l'attrait qu'elles représentent pour un certain public afin de l'amener à l'Alcazar et lui faire découvrir l'ensemble des ressources de la bibliothèque.

Février 2007

4. Maïssa Bey, récemment invitée à Marseille, offre une lecture complémentaire de cette anecdote. Évoquant l'ouverture d'une bibliothèque (à l'aide d'une équipe de bénévoles) dans une zone rurale de l'Algérie, elle racontait qu'une femme l'avait interrogée sur le rôle de la bibliothèque, lui demandant notamment si les livres étaient à vendre. Maïssa Bey signalait alors qu'en arabe, le terme *Maktabe* désigne à la fois la bibliothèque et la librairie.

5. Le cycle « Littératures en VO » a accueilli les auteurs José Almino, Modesto Carone, Paul Nizon, Raymond Federman, Antonio Tabucchi, Ermanno Rea, Nicos Panayotopoulos, Montero Glez, Eduardo Lourenço, Mário Cláudio.